

**« les roses de Vergy**

**qui paroient le parterre de notre Bourgogne »**

Samedi 22 avril 2023, à l'auditorium de Lure (Haute-Saône) 29 rue Albert Mathiez

Journée d'étude organisée par Laurence Delobette et Jean-Vincent Jourd'heuil

Partenariat :

- *Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne)*
- *Société d'histoire et d'archéologie du pays de Vergy (Côte-d'Or)*
- *Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure (SHAARL)*
- *Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de Haute-Saône (SALSA)*
- *Université Ouverte de Franche-Comté, antenne de Lure*

Les Vergy ont constitué une des dynasties les plus puissantes de Franche-Comté. Implantés dans le duché et dans le comté de Bourgogne, ils ont occupé les plus hautes charges auprès des ducs de Bourgogne puis des Habsbourg.

**9 h. : Ouverture de la journée d'étude**

- **Le berceau des Vergy : la colline historique et son patrimoine,**  
par Benoît BACHELLEZ, vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie du pays de Vergy
- **Sceaux et armes de la maison des Vergy, XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles,**  
par Jean-Luc CHASSEL, Université de Paris-Nanterre, Président de la Société française d'héraldique et de sigillographie
- Pause
- **Jean de Vergy (+1310), sénéchal du duché de Bourgogne (1272) et vassal du comte de Bourgogne,**  
par Jean-Vincent JOURD'HEUIL, chercheur associé au Centre européen de recherche sur les communautés, congrégations et ordres religieux, Université Jean-Monnet, Saint-Etienne ; membre du conseil scientifique de Franche-Bourgogne
- **Servir le roi ou la duchesse ? Les Vergy divisés (années 1470-1480),**  
par François FOULONNEAU, doctorant, Lettres Sorbonne Université, Paris

**Repas, avec dégustation des vins de Vergy** (« Domaine des sires de Vergy », Hautes-Côtes de Nuits)

**après-midi :**

- **A propos du maréchal Guillaume de Vergy (mort en 1520),**  
par Cédric MOTTIER, docteur en histoire, chercheur associé à l'Université Savoie Mont Blanc ; membre du conseil scientifique de Franche-Bourgogne
- **Le Missel à l'usage de l'Eglise de Besançon (1527) de l'archevêque Antoine de Vergy,**

par le Père Henri MOREAU, docteur d'Etat en histoire moderne, ancien vice-official du diocèse de Paris ; membre du conseil scientifique de Franche-Bourgogne

- **Quand les Vergy gouvernaient la Franche-Comté (1537-1630),**  
par Maxime FERROLI, doctorant en histoire, archiviste aux Archives municipales de Dole ; membre du conseil scientifique de Franche-Bourgogne

En fin d'après-midi, une visite du patrimoine historique de Lure sera guidée par Alain Guillaume, de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Lure.

Inscription : nous retourner le formulaire ci-dessous accompagné du chèque pour le repas.

FRANCHE-BOURGOGNE, Groupe de recherches historiques, comté de  
Bourgogne, diocèse de Besançon, XIe-XVIIe siècles  
14 rue de Compostelle  
70230 Vy-lès-Filain  
FRANCE

Consultez notre site : <http://www.association-franche-bourgogne.com>  
tél : 06 85 33 91 81

Feuille d'inscription à nous renvoyer (**avec le chèque**) **avant le 1<sup>er</sup> mars** :

Prénom et **NOM** :

Adresse complète :

Adresse électronique (**écrire très lisiblement** ; indispensable pour être averti des modifications de dernière minute) :

Tél. :

<b>Inscription :</b>	<b>Nombre de personnes</b>	
<b>Aux conférences de la matinée</b>		gratuites
<b>Au repas (restaurant)</b> Avec dégustation des vins de VERGY		30 euros par personne, boissons comprises <b>Attention : le nombre de places disponibles est limité</b>
<b>Aux conférences de l'après-midi</b>		gratuites
A la visite guidée en fin d'après-midi		gratuite

**ATTENTION :**

Il est possible de participer à la journée et d'entendre les conférences sans partager le repas. Dans ce cas, il est cependant indispensable de nous renvoyer le formulaire car seules les personnes inscrites pourront recevoir un dossier (contenant divers documents) et entrer dans la salle de l'auditorium.

**Repas offert aux conférenciers et aux étudiants chargés de l'accueil et des publications.**

Libeller les chèques au nom de *Franche-Bourgogne*.

A renvoyer à : Franche-Bourgogne 14 rue de Compostelle 70230 Vy-lès-Filain.